

LA LETTRE DE FNE PAYS DE LA LOIRE

Numéro 11
Automne 2015

**Elections
régionales 2015**

**Interpellation des
candidats**

Loi NOTRe

Décryptage

Rendez-nous
notre Air !



FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT

PAYS DE LA LOIRE

édito

Jean-Christophe GAVALLET
Président de FNE Pays de la Loire



En cette fin d'année 2015, FNE Pays de la Loire continue de jouer son rôle d'acteur régional et de mettre en application plusieurs types d'actions répondant à son objet statutaire. Faisons un focus sur deux des cinq composantes de notre slogan : Comprendre et Alerter, (les autres étant : Protéger, Convaincre et Défendre).

FNE Pays de la Loire mène une action de sensibilisation sur la qualité de l'air extérieur sur le territoire régional avec l'appui de ses fédérations départementales et de partenaires (DREAL des Pays de la Loire, Agence régionale de la Santé, ...). Cette action dirigée vers le grand public se veut pédagogique et souhaite éveiller l'intérêt du public sur les sujets liés à la qualité de l'air et son impact sur la santé et l'environnement. C'est notre rôle que d'alerter les citoyens et de leur proposer des solutions pour faire évoluer, dans le sens qui nous paraît le plus sain, le monde dans lequel nous vivons.

La Loi NOTRe vient modifier les compétences de la Région et il va nous falloir, en tant que fédération régionale, travailler avec les autres acteurs régionaux à la rédaction de nouveaux plans régionaux : SRADDET, PRPGD, ...

L'échéance des élections régionales de décembre 2015 est donc importante. La future majorité régionale aura rapidement à faire connaître le degré d'ambition qu'elle entend confier à ces documents de planification afin que leur déclinaison concrète sur le territoire régional soit le plus efficace possible.

De ce fait, FNE Pays de la Loire a souhaité prendre part au débat pré-électoral et a adressé aux candidats à ces élections un cahier d'interpellation ainsi qu'un cahier de propositions. FNE Pays de la Loire souhaite que la région porte une vision stratégique globale et qu'elle soit animatrice d'une politique transversale, intégrée et partagée. FNE Pays de la Loire fait le vœu d'une région à l'écoute des différentes échelles locales, mais prescriptive quand l'intérêt général le demande et portant une politique participative (gouvernance à cinq, place du citoyen, etc.), environnementale et résiliente dans ses choix (évaluation, critères, etc.). ///

Le chiffre

2,4

C'est en degré Celsius la hausse de température que pourrait connaître la France dans les années 2070-2100 selon une projection avec un scénario médian (changement mondial de 1,7 à 3,2°C) simulé par le modèle Aladin-Climat exploité par Météo-France.

Alors que la COP 21 se déroule en France du 30 novembre au 11 décembre 2015, il est urgent d'agir à tous les niveaux pour limiter les impacts du changement climatique. ///

Enquêtes et consultations publiques

FNE Pays de la Loire a donné son avis lors des enquêtes publiques suivantes : projet de Schéma Régional de Cohérence Écologique en juillet 2015, projet de parc éolien en mer au large de St Nazaire et son raccordement en septembre 2015.

Elle s'est aussi exprimée lors des consultations publiques suivantes : projet de plan stratégique du Grand port maritime Nantes St Nazaire 2015-2020 en octobre, projet de contournement ferroviaire des sites industriels de Donges en octobre 2015, projet de dérogation à la protection du campagnol amphibie dans le cadre du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes en octobre 2015.

Retrouvez tous nos avis sur notre site Internet. ///

Retour sur l'évènement Climat du Grand Ouest

Du 25 au 27 septembre, l'évènement "La Pluie & le Beau Temps" a rassemblé autour du changement climatique, un public venu de tout le Grand Ouest. Plusieurs milliers de visiteurs ont participé aux différents temps forts de cet évènement : le Village des solutions a accueilli une centaine d'exposants, une quarantaine de conférences, une dizaine de films et autant d'expositions, de nombreux ateliers et animations... Vendredi 25 septembre, 450 acteurs associatifs, professionnels, élus ou agents de collectivités sont venus participer au colloque « Climat : le Grand Ouest s'engage ». Placé sous le signe de l'espoir et de la fête, cet évènement a accueilli 12 concerts, 4 pièces de théâtre et des attractions diverses. ///

Opération "Arrondi en caisse"

Dans le cadre sa campagne « Refaisons le Climat », FNE Pays de la Loire s'associe à Nature & Découvertes du 1^{er} novembre 2015 au 11 mars 2016 pour contribuer au financement d'un projet en faveur du climat.

Le principe est simple : lors de leur passage en caisse, les clients de Nature & Découvertes auront la possibilité d'arrondir leurs tickets à l'euro supérieur en faveur d'un projet de protection de la nature et de l'environnement.

Grâce à ces dons, FNE Pays de la Loire mènera une action de sensibilisation du grand public sur les enjeux du changement climatique en Pays de la Loire et surtout sur les solutions existantes.

Retrouvez les magasins Nature & Découvertes en Pays de la Loire participants à cette opération à Nantes, à Angers et au Mans. ///



Source : X. METAY - FNE Pays de la Loire

Élections régionales 2015

En tant qu'acteur régional représentant la société civile sur les sujets liés à l'environnement, FNE Pays de la Loire a interpellé les candidats aux élections régionales de décembre 2015. Pour cela, a été rédigé un cahier d'interpellation ainsi qu'un cahier de propositions.

Pour FNE Pays de la Loire, il est important de replacer l'Homme au cœur et en harmonie avec son environnement et de mettre en place une Région portant un projet de territoire à la mesure des défis du XXI^{ème} siècle.

Vous retrouverez ces cahiers en téléchargement sur notre site Internet. ///



Source : X. METAY - FNE Pays de la Loire

De nouveaux stagiaires

FNE Pays de la Loire accueille en stage par alternance depuis le 28 septembre et jusqu'à fin mai 2016, Loïc VAILLANT, étudiant en Master 1 "communication". Loïc nous épaula pour développer notre stratégie de communication et notre déploiement sur les médias sociaux.

FNE Pays de la Loire a aussi accueilli pendant 15 jours au mois d'octobre, Théo TAILLEFER, étudiant en Licence 3 "Droit de l'environnement" en stage découverte et accueillera du 1^{er} décembre au 31 mars 2016, Marie-Gabrielle DONDYAS, étudiante en Master 2 de rudologie à l'université du Mans. Elle travaillera sur la scénarisation du futur Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets qui devra rentrer en vigueur au 1^{er} janvier 2017. ///

DOSSIER

Rendez-nous notre Air !

FNE Pays de la Loire, dans le cadre du Plan régional Santé Environnement 2, a mené et va mener dans les mois qui viennent des actions de sensibilisation et d'information auprès du grand public sur la qualité de l'air extérieur afin de présenter les risques pour la santé et l'environnement de cette pollution et les solutions.

Ce projet est soutenu par la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire (DRAL), l'Agence Régionale de la Santé des Pays de la Loire (ARS) et se réalise en lien avec les messages de prévention et les suivis de la qualité de l'air extérieur réalisés par l'association Air Pays de la Loire (voir encadré présentant cette structure).

La pollution de l'air, une réalité bien souvent oubliée

La pollution de l'air ambiant, celui que nous respirons chaque jour, à chacune de nos promenades, est bien l'affaire de tous. Ce sont chaque jour près de 15 000 litres d'air qui naviguent dans nos voies respiratoires. Même si nos poumons aimeraient recevoir un air sain, l'homme et ses activités pollue en rejetant des substances qui altèrent la qualité de l'air. Longue est la liste de ces composés que nous inspirons quotidiennement : dioxyde de soufre, oxydes d'azote, ozone, monoxyde de carbone etc... sans compter les particules fines en suspension.

Si cette pollution est nocive pour l'environnement, elle l'est également fortement pour la santé. En France, 30 milliards d'euros chaque année sont dépensés pour des problèmes de santé liés à la pollution de l'air.

Des actions pour sensibiliser les citoyens

FNE Pays de la Loire souhaite sensibiliser le grand public à ce sujet et met en place des animations en Pays de la Loire pour cela. La première action de sensibilisation a eu lieu l'après-midi du mercredi 4 novembre 2015 au Mans (place de la République). Épaulé par l'équipe de bénévoles et de salariés de Sarthe Nature Environnement, FNE Pays de la

RENDEZ-NOUS NOTRE AIR !

Loire a animé un stand et a été au devant des passants pour les interpeller et les sensibiliser.

Pour accompagner et illustrer nos propos, un appareil de mesure fourni par FNE était employé par les bénévoles. Des mesures ont été réalisées avec la présence des citoyens, en leur expliquant notamment ce que l'on mesurait et la comparaison du résultat avec une valeur seuil.

Au final, l'action aura atteint son but en attirant l'attention d'environ 100 personnes au cours de l'après-midi et en ayant bénéficié de la présence des médias. Ouest-France, le Maine-Libre, Radio Nostalgie ainsi que la chaîne locale Le Mans Télévision (LMTV) ont couvert l'évènement et permis de toucher un plus grand nombre de personnes.

Il est de la responsabilité des pouvoirs publics d'agir et de mener des politiques d'aménagement du territoire (développement des pistes cyclables, soutien au développement des transports en commun, ...) et de santé publique qui soient plus volontariste pour retrouver un air sain en Pays de la Loire. ///



Source : X. METAY - FNE Pays de la Loire

Présentation d'Air Pays de la Loire

Interview d'Eric THOUZEAU - président

Présentez-nous rapidement Air Pays de la Loire

Air Pays de la Loire est une association indépendante agréée par le Ministère de l'Écologie pour surveiller la qualité de l'air de la région des Pays de la Loire. Les membres d'Air Pays de la Loire sont l'État, des collectivités territoriales, des industriels, des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs, ce qui garantit la transparence et la neutralité de nos travaux.



air | pays de
la loire
www.airpl.org

Quelles sont vos principales missions ?

La surveillance de la qualité de l'air est notre cœur de métier, cela consiste à effectuer des mesures de polluants 7j/7 et 24h/24 et à réaliser des prévisions via des outils de modélisation.

Air Pays de la Loire s'assure du respect des normes dans ce domaine et, en cas de pic de pollution, informe les autorités et le grand public par des newsletters gratuites. Elles contiennent des informations sur l'épisode de pollution en cours, des bons gestes, des recommandations sanitaires, voire des mesures réglementaires venant de la Préfecture en cas de dépassement du seuil d'alerte. Enfin, Air Pays de la Loire publie tous les résultats de ses mesures et études sur www.airpl.org

Quelle est la qualité de l'air en Pays de la Loire et quels sont les principaux polluants ou sources de polluant ?

En Pays de la Loire, des épisodes d'ampleur interrégionale sont enregistrés chaque année, essentiellement liés aux particules fines PM10. En 2014, 7 jours ont été concernés par un épisode de pollution dans la région et nous en sommes à 9 pour 2015.

A l'échelle des villes, des travaux de modélisation permettent de faire ressortir des phénomènes de pollution très localisés, par exemple à proximité des grands axes de trafic ou dans des rues dont la conformation est défavorable.

Grâce à notre inventaire régional BASEMIS®, Air Pays de la Loire est capable de déterminer de façon précise et fiable les émissions des différents polluants de l'atmosphère en Pays de la Loire. Depuis 2008, les émissions sont en réduction nette suite aux actions et aux efforts portés par l'ensemble des acteurs publics et privés. On constate ainsi des baisses entre 9% et 30% sur 5 ans, selon le polluant. Les sources d'émissions sont très variables en fonction du polluant considéré. Le dioxyde d'azote par exemple est très lié au transport routier, le dioxyde de soufre aux activités industrielles. Quant aux particules fines, elles sont émises par des secteurs variés (agriculture, transports routiers, industries, secteur résidentiel).

Sur les sujets liés au climat et à l'énergie, Air Pays de la Loire agit-elle ?

Air Pays de la Loire s'est engagée dans une démarche vertueuse sur le sujet énergie/climat depuis de nombreuses années. Les statuts de l'association incluent par ailleurs l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre et des déterminants de l'énergie associés.

C'est ainsi que l'équipe animant ces sujets s'est étoffée et compte actuellement trois permanents. De nombreuses missions sont réalisées, de la réalisation d'inventaires à l'accompagnement des collectivités dans leurs démarches de plans climat, en passant par le suivi des plans d'actions, l'évaluation, la scénarisation ou la prospective. Acteur majeur dans le récent Dispositif régional d'observation énergie-climat (DROPEC), mis sur pied par l'État, le Conseil Régional et l'ADEME, Air Pays de la Loire met à disposition son expertise à tout type d'acteurs. ///

JURIDIQUE

Décryptage de la loi NOTRe

La loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) a été promulguée le 7 août 2015. Elle représente le troisième volet de la réforme territoriale de l'actuel quinquennat. Cette réforme avait commencé avec la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles du 27 janvier 2014 et la loi relative à la délimitation des régions du 16 janvier 2015. Elle a pour objectif de répartir les compétences entre les différents niveaux des collectivités territoriales ; elle va plus particulièrement confier de nouvelles compétences aux régions.

La loi NOTRe **modifie la clause de compétence générale** (CCG). Cette clause permet aux assemblées délibérantes des collectivités territoriales de régler par leur délibérations les affaires de la collectivité et ce sous réserve qu'elles ne soient pas dévolues par la loi à l'État ou à d'autres personnes publiques. La loi NOTRe **supprime la CCG pour les départements et régions**.

Elle va remplacer la CCG par une plus grande précision du domaine de compétences de ces collectivités. La commune conserve la CCG dans un souci de sauvegarde d'une large capacité d'action au plus près des administrés.

Elle crée le schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). La **réalisation de ce schéma est confiée à la région**. Il fixe les objectifs à moyen et long termes en matière par exemple d'équilibre et d'égalité des territoires, de protection et de restauration de la biodiversité ou encore de lutte contre le changement climatique. Il se substituera notamment au SRCAE, au plan régional de prévention et de gestion des déchets et au schéma régional de l'intermodalité. Le sort du SRCE sera quant à lui réglé par un décret à venir. La région va dans ce schéma énoncer des règles générales qui

vont contribuer à atteindre les objectifs qu'il pose. Ce schéma aura une portée prescriptive non négligeable car les documents d'urbanisme tels que les SCOT (à défaut, PLU), les plans climat énergie territoriaux ou les chartes de PNR devront prendre en compte les objectifs du SRADDET et être compatible aux règles générales qu'il énonce. Il devra lui-même être compatible avec le SDAGE.

Avant le 7 février 2017, les régions devront mettre en place un **plan régional de prévention et de gestion des déchets** (PRPGD). Il va venir remplacer les plans qui prévoyaient la prévention et la gestion des déchets avant l'entrée en vigueur de la loi NOTRe (déchets dangereux, déchets ménagers, déchets du BTP...). Ce plan vise à remplir neuf objectifs prévu par l'article L. 541-1 du code de l'environnement, comme par exemple la réduction de 10% en 2020 par rapport à l'année 2010 des quantités de déchets ménagers produit par habitant. C'est le président du conseil régional qui prendra l'initiative et qui sera responsable de l'élaboration du plan. Il sera ensuite englobé dans le SRADDET.

Un document important voit le jour : le Schéma Régional d'Aménagement, de développement durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)

La loi NOTRe opère aussi une **remise en cause des périmètres intercommunaux** et ce dans un objectif de renfort de l'intercommunalité, ce qui passera par l'adoption par le préfet d'un schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI). Toutes les communes devront intégrer avant le 1^{er} janvier 2017 une structure intercommunale de plus de 15000 habitants, contre 5000 auparavant. Quelques exceptions sont prévues, notamment pour les territoires à très faible densité démographique. ///



ICPE - Plusieurs plaintes pour infractions

À l'issue d'un long travail de veille sur les constats d'infraction à la législation sur les ICPE dans la région, FNE Pays de la Loire et ses associations membres ont identifié plusieurs infractions récentes justifiant l'envoi de plaintes auprès des différents parquets compétents (activités réalisées sans aucune autorisation/enregistrement/déclaration, absence de confinement, dépassement des seuils de rejet fixés...). Cette démarche vise à enclencher des poursuites pénales et aboutir à la condamnation des auteurs des faits et la réparation du préjudice moral des associations. Entre le milieu de l'été et le début de l'automne 2015, 3 plaintes ont été adressées dans le département de Vendée, 7 plaintes en Maine-et-Loire, 3 plaintes en Sarthe et 2 plaintes en Mayenne. ///



Source : Stéphane GUIBERT

Pesticides - Utilisation d'un produit non autorisé

L'utilisation, dans le cadre d'une exploitation arboricole, d'un produit fongicide contaminé par un produit insecticide a entraîné une mortalité importante d'abeilles sur le territoire des communes de Chenu et Saint-Germain-d'Arcé (72). Le produit insecticide en question ne bénéficiait pas d'une autorisation de mise sur le marché en France. FNE, FNE Pays de la Loire et Sarthe Nature Environnement ont porté plainte contre l'auteur de ces faits auprès du parquet du Mans pendant l'été 2015. ///

Biodiversité - Adoption du SRCE

Le projet de schéma régional de cohérence écologique des Pays de la Loire a été soumis à enquête publique entre le 16 juin et le 17 juillet 2015. FNE Pays de la Loire a à cette occasion fait part de son avis très favorable à l'adoption de ce document indispensable pour la restauration et la conservation des continuités écologiques (trame verte et bleue). En dépit d'une opposition significative de certains syndicats agricoles et de plusieurs collectivités, la commission d'enquête a rendu un avis favorable à l'adoption de ce document le 14 août 2015. Il a été adopté par le Conseil Régional le 16 octobre 2015 et arrêté par le préfet de région le 30 octobre 2015. ///

Greenwashing - Censure d'une publicité d'EDF

Avec le soutien d'Anaïs CORDIER, en stage dans notre structure jusqu'à la fin septembre 2015, FNE a saisi avec succès le jury de la déontologie publicitaire d'une publicité par laquelle EDF vantait ses actions au soutien de la COP21. Le JDP a estimé que l'expression « EDF, partenaire officiel d'un monde bas carbone » était susceptible d'induire le public en erreur sur la réalité écologique des actions de l'annonceur et qu'elle manquait de clarté. ///

Énergie - Adoption de la loi sur la transition énergétique

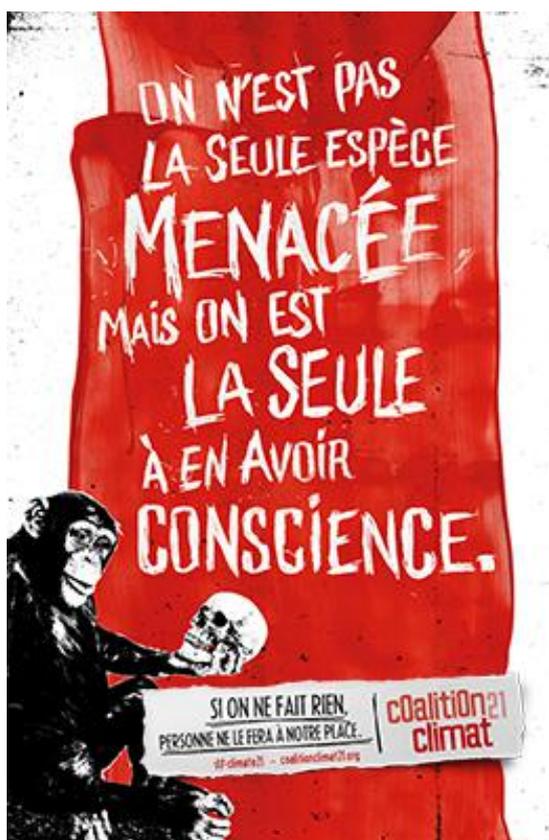
La loi relative à la transition énergétique a été promulguée le 17 octobre 2015. À seulement 2 mois de la COP21, elle fixe plusieurs objectifs indispensables dont la réduction des émissions de GES de 40% entre 1990 et 2030 et division par 4 entre 1990 et 2050. Malgré plusieurs bonnes mesures (rénovation énergétique des bâtiments, contribution carbone, orientations sur l'économie circulaire, zones à circulation restreintes...), elle reste globalement insuffisante pour laisser espérer l'atteinte des objectifs en question. On note en particulier les freins qui continuent d'être opposés au développement des énergies renouvelables et la poursuite du soutien en priorité aux énergies fossiles... ///

AGENDA

- **30 novembre au 11 décembre 2015** : Conférence des Parties (COP 21) à Paris.

- **2 février 2016** : Journée Mondiale des Zones Humides qui aura pour thème : "Les zones humides pour notre avenir : modes de vie durable". Toutes les informations : www.ramsar.org

- **27 février 2016** : Assemblée Générale de FNE Pays de la Loire à Angers (salle Daviers) dès 10h. L'après-midi sera consacré au thème de l'économie circulaire et de l'implication du tissu associatif à l'échelle régionale sur ce sujet.



CONTACTS

Sauvegarde de l'Anjou
02 41 34 32 24
www.sauvegarde-anjou.org

Fédération pour l'Environnement en Mayenne
02 43 02 97 56

Sarthe Nature Environnement
02 43 88 59 48
www.sne72.asso.fr

Vendée Nature Environnement
06 32 24 28 03
<http://vendee-nature-environnement.info>

Coordination régionale LPO
06 45 72 16 02
<http://paysdelaloire.lpo.fr>

Bretagne-Vivante
02 98 49 07 18
www.bretagne-vivante.org

Virage Energie-Climat Pays de la Loire
www.virageenergieclimatpdl.org

**SI ON NE FAIT RIEN,
PERSONNE NE LE FERA À NOTRE PLACE.**

**coalition21
climat**

#climate21 - coalitionclimat21.org

La lettre de FNE Pays de la Loire est éditée par France Nature Environnement Pays de la Loire, fédération régionale d'associations de protection de la nature et de l'environnement.

76ter rue Lionnaise 49100 Angers / www.fne-pays-de-la-loire.fr / contact@fne-pays-de-la-loire.fr

Directeur de la publication: Jean-Christophe Gavallet

Rédaction, conception et réalisation: A. CORDIER, B.HOGOMMAT, X. MÉTAY

Impression: Atelier du Papier Recyclé / 58 bis Bd de Strasbourg 49000 Angers

Illustration couverture : Creativa Image

Édité à 200 exemplaires / Vendu à la demande : 2 euros

Dépot légal novembre 2015 - ISSN : 2260-6440

Publié avec le soutien de :



PRÉFECTURE
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

DIRECTION
RÉGIONALE DE
L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

Cette revue et son contenu sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0 France.

